



Préparer son échange une étape à la fois - par Lyanne Levasseur

Alors que j'entamais ma 2^e session au baccalauréat à l'automne dernier, j'ai entendu parler des échanges internationaux par des étudiantes de 2^e année. Il n'en fallait pas moins pour que ma curiosité soit avivée. C'est ainsi que j'ai commencé ma démarche : en posant des questions à mes collègues à propos des préparatifs et en joignant le groupe Facebook L'étudiant migrateur, une communauté permettant, par l'entraide, de répondre aux questions des étudiants).

Au mois de janvier, j'entrepris plus sérieusement mes démarches. Dans un premier temps, j'ai exploré de fond en comble le site de la Maison internationale. Encore un peu incertaine de mes choix, j'ai pris rendez-vous avec Gyslain Giguère, le responsable du département, afin qu'il approuve un choix de cours provisoire pour étudier à l'Université de Liège en Belgique, à l'hiver 2018. Il est important de vérifier au préalable les critères d'admissibilité qui varient entre la 2^e et 3^e année du baccalauréat.

Dans un deuxième temps, je suis allée déposer les trois copies de mon dossier à la Maison internationale, au pavillon J.-A.-DeSève, où j'ai par la même occasion rencontré le conseiller pour ma région. En février, j'obtenais le courriel confirmant l'acceptation de mon dossier du côté de l'Université de Montréal. Les démarches pour une demande de session à l'étranger se poursuivent à l'hiver, donc je devais être patiente. Au cours de l'été, nous recevons généralement la confirmation d'éligibilité pour la bourse de mobilité offerte gracieusement par la Maison internationale.

Au mois d'octobre, j'ai envoyé ma demande en ligne sur le site de mon université d'accueil et j'ai remis une version papier à la Maison internationale. J'ai aussi fait une demande de subvention sur le site de LOJIC (Les Offices jeunesse internationaux du Québec). De même, j'ai assisté à la formation prédépart, qui nous conscientise par rapport aux dernières tâches à rayer de notre liste de choses à faire. Par exemple, il faut penser à renouveler notre passeport, à rassembler les documents nécessaires pour la demande de visa en attendant la lettre d'acceptation de l'université d'accueil (dans le cas de la Belgique, cela exige des rendez-vous pour obtenir un certificat médical et un certificat de police). Pour présenter la demande, il faut prévoir un rendez-vous au consulat. Il faut également songer aux assurances, au type de logement qu'on désire (résidence ou appartement) et bien sûr aux

dépenses entraînées et au budget qu'on tentera de respecter, une fois arrivé à destination. Le guide de l'étudiant migrateur qui nous est remis contient une mine d'or d'informations!

Fait intéressant, la Maison internationale offre quelques postes rémunérés de correspondants afin de partager notre expérience sur le groupe Facebook. De son côté, l'Université de Montréal engage des ambassadeurs pour participer à des salons d'information. Il est à noter que les réponses officielles peuvent arriver jusqu'au mois de novembre! Après l'obtention de la mienne à la fin du mois d'octobre, j'ai pu continuer à me préparer en vue de mon rendez-vous au consulat. Pour cette fameuse demande, je devrai avoir mon billet en poche et l'adresse de l'endroit où je séjournerai à mon arrivée sur le territoire belge.

Toutes ces étapes peuvent paraître nombreuses, mais si vivre cette expérience vous intéresse, je vous encourage fortement à ne pas vous laisser décourager par les démarches administratives. Mon projet est sur le point de se concrétiser après des mois de préparation et j'ai bien hâte de pouvoir vous partager mes aventures en février! Si vous vous questionnez sur ces étapes préparatoires, n'hésitez pas à m'écrire!

